



---

## 54<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en Éthiopie**

Genève, le 21 septembre 2023

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission internationale d'experts pour son rapport et compte rendu.

La Suisse salue les développements positifs qui ont résulté de la signature de l'accord de cessation permanente des hostilités entre le gouvernement et le Tigray People's Liberation Front et les encourage à poursuivre leurs efforts en vue d'une paix durable. Mon pays rappelle l'importance de respecter le droit international humanitaire et salue les progrès concernant la justice transitionnelle.

Néanmoins, nous restons très préoccupés par les violences et atteintes aux droits de l'homme qui persistent dans le pays, en particulier dans la région d'Amhara. La protection des droits de l'homme doit être assurée.

Nous soulignons la nécessité de mener des investigations crédibles, transparentes, indépendantes et impartiales sur toutes les violations du droit international afin que leurs auteurs puissent être traduits en justice.

Nous saluons la coopération constructive avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et appelons le gouvernement à la poursuivre.

Madame, Monsieur les Experts,

Comment évaluez-vous la collaboration et la complémentarité des différents mécanismes des droits de l'homme impliqués ?

Je vous remercie.